

Gentilshommes verriers et Verreries forestières du Languedoc

par Alain Riols

1. Les origines : du verre naturel... au verre de synthèse

A l'état naturel, un verre d'origine volcanique, l'Obsidienne, est présent en Méditerranée centrale (îles de Sardaigne, Lipari, Palmarolla et Pantelleria), en mer Egée (îles de Melos, Antiparos et Yali), et au Moyen-Orient, en Anatolie et Cappadoce. Au cours de la préhistoire cette roche a servi à la fabrication d'outils tranchants en l'absence de Silex.

Au Néolithique elle fait l'objet d'échanges commerciaux tout autour de la Méditerranée. Sa présence est signalée en France sur des sites provençaux et languedociens. Bien que sa composition soit très proche d'une composition de verre artificiel, l'Obsidienne n'a jamais été fondue pour réaliser des objets moulés ou soufflés.

Le verre est un des premiers matériaux de synthèse élaboré par l'homme après les découvertes au cours des millénaires précédents, de la poterie, de la métallurgie du cuivre et du bronze. C'est au milieu du IV^e millénaire av. J.-C., au Proche et au Moyen-Orient, qu'apparaissent les premières matières vitreuses sous forme de glaçure sur des briques, des amulettes, des perles, des pendentifs...

Les deux millénaires suivants on assiste progressivement à une maîtrise des principaux

composants du verre : la silice (le vitrifiant), la soude végétale ou minérale (le fondant qui permet d'abaisser la température de fusion de la silice de 1713°C à la température de travail du verre à 1100°C) ; la chaux (le stabilisant) apportée par les sables et les cendres de plantes.

L'utilisation d'oxydes métalliques de Fer, de Cuivre, de Cobalt, d'Antimoine, permet d'obtenir des couleurs variées pour décorer de nombreux récipients de petites dimensions, moulés sur noyau d'argile. Alabastres, Aryballes, Amphoriques, Oenochoés, des objets de valeur aux usages précieux vont se développer, réservés aux classes sociales les plus fortunées.

L'évolution des techniques et notamment celle des fours de fusion, aux températures de plus en plus élevées, permet de passer des verres opaques des débuts à des verres translucides puis transparents et incolores. A partir du IV^e siècle av. J.-C. de nouvelles techniques de moulage permettent de produire des objets de dimensions plus importantes aux formes variées. Bols, Coupes, Coupelles, Assiettes, Skyphos, Cratères figurent alors sur les meilleures tables patriciennes de la société grecque et romaine.

2. La canne à souffler une révolution technique

L'invention de la canne à souffler dans la deuxième moitié du I^o siècle av. J.-C., sur la côte Syro - Palestinienne, va modifier les modes de production par la multiplication des formes d'objets et surtout l'accroissement des quantités. Entre Alexandrie en Égypte et Sidon en Syrie, les ateliers primaires de production de verre brut et les ateliers secondaires de production d'objets vont se développer. A la fin du I^o siècle av. J.C., le verre se diffuse dans l'ensemble des pays méditerranéens de l'Empire romain.

Au I^o siècle de notre ère, en Gaule romaine les premiers ateliers de verriers Syriens (?), sont situés notamment à Lyon, en périphérie de la ville antique, dans le quartier des arts du feu. La découverte d'une stèle funéraire du III^o siècle de notre ère mentionne la présence de « Julius Alexander, africain de naissance, citoyen de Carthage...artiste verrier... » (1)

Aujourd'hui, grâce aux travaux archéologiques, plus d'une cinquantaine d'ateliers de verriers, qui ont fonctionné entre le I^o et le VII^o siècle de notre ère, ont été découverts en France. Ils témoignent de l'importance de cette activité qui commence à décliner dès la fin de l'Empire romain.

« L'art de verrerie » est reconnu officiellement par les empereurs romains tels Alexandre Sévère (205-235) qui met la verrerie au rang des Arts somptuaires, Constantin Ier (280-337) qui exempte les verriers des charges publiques par son édit de 337, mesure reprise par l'Empereur Théodose II (401-450) dans son Code théodosien en 439.

3. Les Héritiers... Les Gentilshommes verriers du Languedoc

C'est semble-t-il au cours du XIII^o siècle que se confirme l'organisation du Corps des Gentilshommes verriers du Languedoc et la présence des verreries forestière. La tradition situe le « ... privilège d'exercer l'art et science de verrerie sans déroger... » (9) accordé par Louis IX, au retour de la 7^o Croisade, en 1254. Placés sous protection du Roi, ils sont sous l'autorité du Lieutenant des armées du Roi, capitaine Viguiier de la ville et de la Viguerie de Sommières, juge et conservateur de leurs titres de noblesses et de leurs privilèges. .

Le noble art de verrerie est réglementé par de nombreux actes royaux. Entre Philippe le Bel, en 1312, autorisant les « verriers de Champagne à souffler le Verre sans déroger... » et les lettres patentes d'août 1727 de Louis XV, une dizaine de monarques ont codifié les activités des gentilshommes verriers au cours des siècles.

La première Charte des verriers du Languedoc dite de Sommière est fondée par les lettres patentes de Charles VII de 1445. Elle réglemente en 17 paragraphes leurs devoirs et leurs droits.

Trois siècles plus tard, du 7 au 11 octobre 1753, au terme de l'assemblée générale des Gentilshommes verriers réunis à Sommières sous l'autorité du Lieutenant-général des armées du Roi, capitaine Viguiier et gouverneur de la ville et de la Viguerie de Sommières, sont rédigés les derniers Statuts qui réglementent les activités de leur Corps.

Y sont aussi énumérés les 7 départements, sous la juridiction du capitaine Viguiier, situés d'Est en Ouest de la rive droite du Rhône à la région bordelaise et du Nord au Sud des premiers contreforts méridionaux du Cantal aux Pyrénées.

Soit les départements :

de « la Haute Guienne, Comte de Foix et Comte d'Armagnac dans les diocèses de Commenge, Couserans, Rieux et Auch » ;

de « Gresigne d'où dépendent les verreries du Rouergue et celles du Bazardés jusqu'aux frontières de Larmagnac, diocèse d'Alby » ;

de « Moussans et Fourtou, diocèse de Narbonne et St. Pons » ; de « Mejanès en Vivarais, diocèse d'Uzes » ;

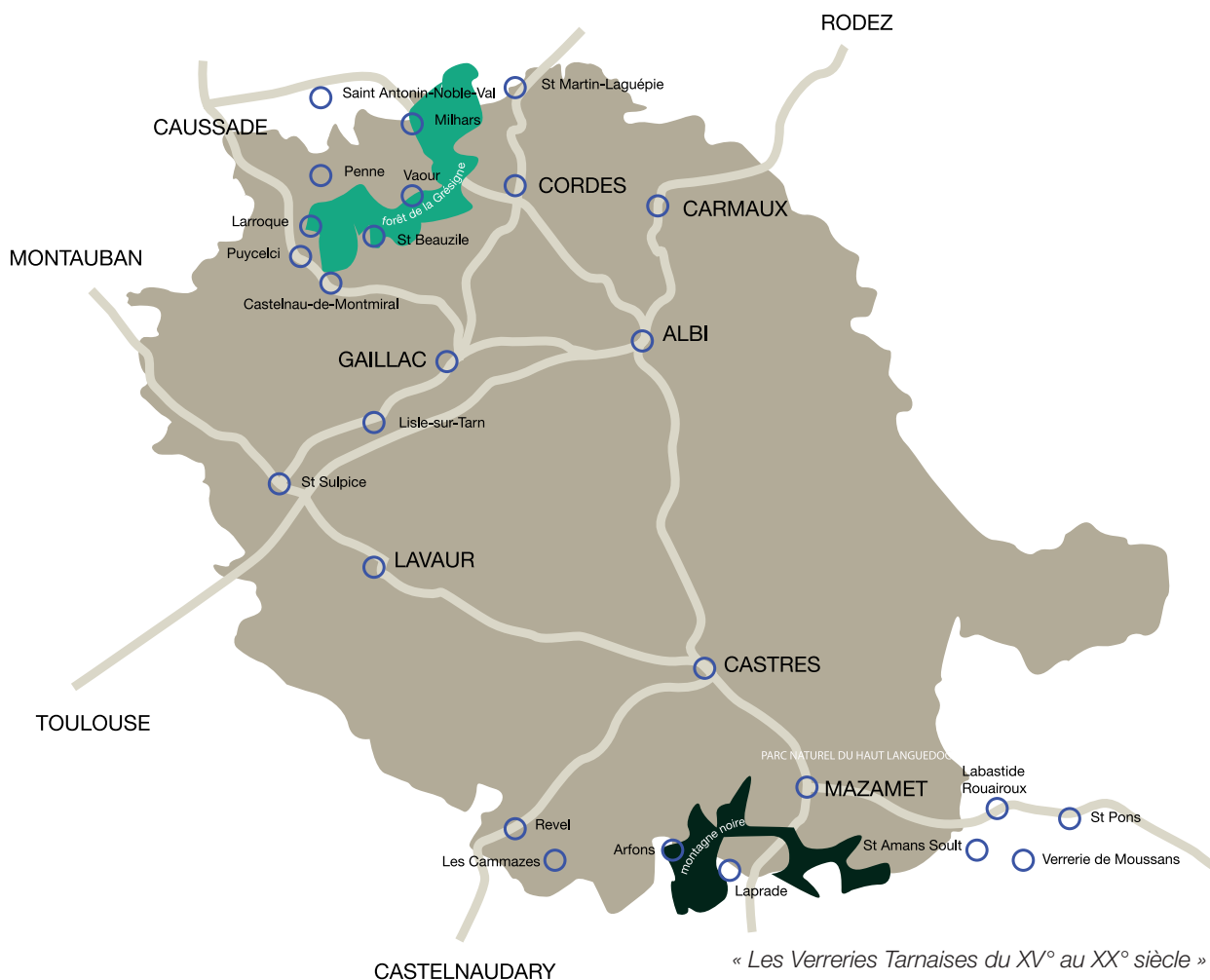
du « Bas Languedoc, diocèses de Lodeve, Montpellier, Beziers, Alais » (9).

Sur un territoire aussi vaste, les Gentilshommes nomment, pour les représenter, des Syndics particuliers dans chaque département ainsi que trois Syndics généraux. « Lesquels syndics tant généraux que particuliers seront reconnus aux dites qualités dans tout le département dudit Seigneur Viguiier et Gouverneur, par tous les autres Gentilshommes exerçant ledit Art et Science de Verrerie » (9).

Pendant cette période les Gentilshommes verriers subiront les événements qui marquent l'histoire du Sud de la France : le Languedoc

et la Guyenne. L'épidémie de Peste Noire de 1348, qui éradique près de la moitié de la population, les ravages de la guerre de Cent Ans (1337-1453) et un siècle plus tard les persécutions des « Guerres de Religion » qui se traduisent pour les Gentilshommes verriers par de nombreuses arrestations dont celles de 1735 dans le diocèse de Rieux, les démolitions des verreries en 1746 dans le Comté de Foix, les condamnations aux galères et enfin sous le règne de Louis XV le Bien Aimé, l'exécution le 19 avril 1762 des quatre derniers martyrs de la R.P.R., le Pasteur Rochette pendu et les trois frères Grenier Gentilshommes verriers décapités à Toulouse place de la Monnaie. Persécutions qui cessent définitivement avec l'autorisation du culte protestant et la reconnaissance de l'état civil en novembre 1787.

Deux ans plus tard l'abolition des privilèges de la noblesse la nuit du 4 août 1789 signe la disparition du Corps des Gentilshommes verriers.



« Les Verreries Tarnaises du XV^e au XX^e siècle »

4. Le verre, une économie nouvelle et florissante au XIII^e et XV^e siècle

Des mentions de verreries, trop rares à ce jour, en archives, tel un « mansum verrerio », en 1235, dans le cartulaire de Maguelone, positionne cet artisanat dans le développement économique d'un espace royal en extension, proche du littoral méditerranéen, entre les villes d'Uzès et de Carcassonne, bordé à l'Ouest par des fiefs rattachés à la couronne de France, les Comtés de Toulouse et de Foix.

Par leur position géographique les villes de Montpellier, de Béziers et de Narbonne ont accès aux débouchés commerciaux maritimes. A Montpellier en particulier dès son origine en 1085, ses bourgeois commercent par mer avec Narbonne. Commerce maritime qui s'amplifiera à partir de 1204 avec le nouveau seigneur de Montpellier Pierre d'Aragon.

Les rois d'Aragon, comtes de Barcelone, rois de Majorque développent en Méditerranée une flotte puissante dont Montpellier profite.

La ville importe toutes sortes de marchandises, épices, soieries, métaux rares et exporte ses productions régionales de luxes vers les Pays du Levant. Un contrat d'expédition de près de 3 000 pièces de verre est passé, le 5 juin 1343, entre un marchand de Montpellier et deux marins de Frontignan pour transporter cette cargaison du port de Lattes à Barcelone.

Les faïences, importées de Barcelone et de Valence, mises au jour sur les sites occupés par les verreries de cette période des régions montpelliéraines -verrière de la Seube sur le Causse de l'Hortus- (6), biterroise et narbonnaise... illustrent ses échanges commerciaux.

Outre le commerce international, une clientèle locale aisée se procure des objets de luxe en verre « façon de Venise », comme ceux découverts à Montpellier, Montauban, Toulouse... (5).

Coupes en verre transparent incolore orné de filets rapportés à chaud en verre bleu au cobalt, coupes en verre translucide polychrome au bleu cobalt, au rouge au cuivre, au blanc à l'antimoine, gobelets en verre incolore transparent avec différents décors moulés d'alvéoles hexagonales ou losangiques, de pastilles circulaires, de frises de losanges en filets appliqués en verre bleu cobalt, fioles au col torsadé, bouteilles à la panse portant un décor gaufré au moule, autant d'objets souvent présents dans l'iconographie religieuse et civile, dont l'existence est confirmée par les travaux archéologiques contemporains.

5. Les verreries forestières

Au Moyen Age, les ateliers de verriers sont installés dans les massifs forestiers. Deux raisons majeures semblent déterminer ces localisations :

- les risques de propagation d'incendies dans les villes
- les difficultés d'approvisionnement en bois de chauffage

En forêt méditerranéenne, elles sont installées au cœur des massifs boisés, reliées aux voies de communications par de simples sentiers ou chemins muletiers empruntés pour l'approvisionnement en silice qui n'est pas forcément sur place, en soude végétale (salicor) en provenance des étangs littoraux par les négociants en verre qui prennent livraison de leurs commandes d'objets en verre.

En forêts montagnardes s'ajoute la nécessité d'être proche d'un cours d'eau nécessaire aux lavages des cendres issues de la combustion du bois de chauffage pour obtenir la potasse, un fondant qui remplace le salicor dont les lieux de production sont trop éloignés et le coût trop élevé.

La Halle est le bâtiment technique où toutes les phases de la production sont concentrées à l'abri des éléments naturels (vent, pluie) et des étrangers au Corps.

On y trouve, le Four de fusion. Le plus souvent de forme circulaire, il est composé, d'un alandier (foyer) en partie enterré, traversé de deux conduits, l'un permettant au tiseur de l'alimenter en billettes, l'autre permettant d'accéder au cendrier pour évacuer les cendres ; d'une sole surmontée munie en son centre d'un trou d'évent par lequel passe la chaleur du foyer, elle est surmontée d'un laboratoire hémisphérique dont la paroi est percée de deux, quatre, six ou huit ouvertures appelées ouvreaux, à l'aplomb desquels se trouve un creuset ou pot en terre réfractaire contenant la composition du verre (matières réduites à l'état pulvérulent).

La phase de fusion peut durer une journée pour transformer la composition de l'état solide à l'état visqueux.

«La plasticité du verre est proportionnelle à sa température... plus il refroidit plus il durcit. Le palier de travail se situe entre 1100°C environ (viscosité du miel) dès l'instant où on le cueille, jusqu'à 850°C environ». (2)

Les ouvreaux sont fermés pour éviter toutes pertes de chaleur, et seulement ouvert le temps de cueillir avec la canne la paraison de verre qui sera façonnée par le maître-verrier. Le réchauffage des pièces au fur et à mesure de l'élaboration se fait à l'ouveau. Il permet d'appliquer à chaud des pieds rapportés pour des verres à jambe ou des gobelets, des anses à des carafes, des cordons de couleurs en décorations...

Le Four de recuisson, ou Arche à recuire ou Carcaise, «sert à éliminer les tensions du

verre en cours de refroidissement » (2). La température au moment où les pièces sont entreposées, est de l'ordre de 500°C durant la journée de travail. Au cours de la nuit cette dernière est abaissée par palier à 50°C. Le lendemain matin les pièces sont alors retirées de l'Arche en toute sécurité.

Du XIII^e au XVIII^e siècle, très souvent l'Arche est positionnée sur la sole, accolée au four de fusion, et bénéficie de la chaleur produite par ce dernier.

Un four de fusion de quatre ouvreaux correspond à quatre places de productions. Soit quatre souffleurs, dont l'un est le Maître de la verrerie. Ils sont chacun secondés par deux ouvriers pratiquant : le cueillage de mors et de paraison, le marbrage, la pose à chaud d'anses, de jambes des pieds, de cordons, l'empointillage des pièces en fin d'exécution. Aux gamins, en apprentissage, l'enfournement des pièces dans l'Arche à recuire, et toutes les tâches subalternes de la verrerie. Soit seize personnes uniquement consacrées à la production, très souvent de la même famille ou apparentés tous Gentilshommes. Au Corps des verriers, peuvent se rajouter d'autres corps de métiers tels le potier qui réalise les creusets, le forgeron qui assure la fabrication et l'entretien des différents outils métalliques, les fers des verriers, qui sont les mêmes depuis des siècles.

Un personnage occupe une fonction déterminante dans la bonne marche des fours, le tiseur, avec ses aides, tous roturiers, il a la lourde charge après la phase de fusion de maintenir en permanence le verre à l'état visqueux.

Le temps de la Campagne ils vivent, soit en pleine forêt souvent dans un habitat très rudimentaire, soit dans une métairie en lisière des bois.

Le combustible

Pour les départements de Moussans, de Grésigne, de Foix et du Couserans, les fours sont en activités pendant une campagne ou réveillée d'une durée « de cinq mois et demy,

c'est à dire... (du)... quinzième du mois de novembre...(au)... dernier jour d' avril suivant » (9) à sept mois et demi pour les autres. Pendant cette période ils sont en fonction nuit et jour approvisionnés en bois de chauffage débité en billettes de 70 à 75 cm de long, de 10 à 12 cm de large sur 4 à 5 cm d'épaisseur. Ces dernières doivent être aussi sèches que possible pour éviter toute émission de vapeur d'eau qui empêche le four d'arriver à une température élevée, le grésillement du bois vert projette des charbons de bois dans les creusets qui altèrent la qualité du verre, le dégagement de fumées donne une combustion moins calorifique.

Le tiseur et ses aides doivent maintenir le four de fusion à une température constante de travail de 1100°C pendant toute la durée des opérations de soufflage en maintenant une flamme vive et claire.

La consommation journalière d'une verrerie de quatre ou six pots (creusets) est estimée à 8 stères par jour (on compte 550 billettes par stères). Soit 1376 stères pendant une campagne de cinq mois et demi.

Les essences forestières utilisées sont les feuillus, au bois dur, adaptés aux climats des régions concernées. Hêtre, Chêne rouvre ou pédonculé pour les milieux montagnards océaniques, Chêne pubescent et Chêne vert en milieu méditerranéen et toutes espèces qui peuvent être exploitées en taillis à révolutions de 15 à 25 ans, d'où le toponyme fréquent de taillade. Dans le Bazadais c'est le bois de Pin maritime qui est employé.

Dans certaines régions du Bas Languedoc (Causse de l'Hortus au nord de Montpellier) où pendant quatre siècles la présence de verreries aux mêmes endroits, attestée par des travaux historiques et des recherches archéologiques, laisse à penser que les Gentilshommes verriers ont géré rationnellement l'espace forestier en pratiquant la coupe en taillis et notamment le saut du piquet qui assure la régénération uniquement par la formation de drageons. Trop souvent accusés à tort, par toutes sortes de rumeurs, de déforestations irréversibles, les travaux historiques anciens et récents, les documents d'archives insuffisamment exploités, sont là pour rappeler que les verriers

n'étaient pas les seuls utilisateurs de bois de chauffage. Nombreux sont les corps de métiers ruraux et citadins, les manufactures, les usages domestiques qui ne disposent que de ce combustible jusque à la fin du XVIII^e siècle voire au de-là.

Les Gentilshommes verriers ne sont pas, et de loin, les seuls auteurs des nombreuses fraudes qui touchent tous les massifs forestiers du Bas et du Haut-Languedoc.

L'Ordonnance du 16 novembre 1744 de l'Intendant du Languedoc, Jean Lenain, qui vise un arbuste de la Garrigue, le Chêne kermes, dont l'exploitation de la cochenille est réservée aux seuls teinturiers : « ...fait défenses à toutes Personnes de couper à l'avenir des Arbrisseaux, appelez vulgairement Garouille sous peine de vingt cinq livres d'amende pour la première fois, tant contre ceux qui en couperont, que contre ceux qui en voiteront des Fagots, & de cinquante livres en cas de récidive. Et fait pareillement défenses aux Boulangers, Fourniers, Fayenciers, & à tous autres, de recevoir chez eux des fagots où il trouvera de cette qualité de Bois, à peine de trente livres d'amende».

La Proclamation du Roi, pour la conservation des Forêts et Bois du 3 novembre 1789, met en garde « les habitants des Villes & Villages qui les avoisinent, se permettent d'y entrer journellement, & le plus souvent armés & par attroupements, pour y commettre les plus grands délits ; que ces habitans se permettent aussi de vendre publiquement...les bois qui proviennent de ces délits... » (Par le Roi. De Saint-Priest. A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean-François Picot...).

A la suite de l'abolition des privilèges au cours de la nuit du 4 août 1789, de décembre 1789 à septembre 1814, lois et décrets contribuent à faire disparaître les règlements de l'Ordonnance des Eaux & Forêts d'août 1669. Durant la période qui va de 1790 à 1800, ce sont 500 000 hectares de bois ou forêts qui sont défrichés, transformés en terres agricoles ou en pâtures. La dépouissance des moutons et surtout des chèvres sur les rejets de souches, après la coupe du taillis, entraîne leur disparition définitive.

Ces déforestations ne sont plus alors le fait des seuls Gentilshommes verriers car la fin de leurs privilèges les force à abandonner cette activité pluri - séculaire au lendemain de la Révolution.

Il faut attendre le vote du Code Forestier le 21 mai 1827 pour que les déprédations de tous genres commencent à cesser et qu'une politique forestière de reboisement se mette en place.

La difficulté d'approvisionnement en bois, de nouveaux marchés dans le domaine de l'emballage et plus particulièrement le besoin pour l'exportation de bouteilles et de dame-jeannes en verre noir façon d'Angleterre (13), résistantes au transports du vin et de l'huile d'olive, favorisent la création dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle de manufactures de verre à proximité des gisements de houille.

Par autorisation royale de riches bourgeois ou une noblesse (non apparentée aux familles de Gentilshommes verriers) créent de nouvelles Manufactures. Ainsi celles de Carmaux (Tarn) verra le jour en 1754 avec le Chevalier de Solages, suivie en 1761 par celle de Louis Gilly à Saint-Jean-de-Valériscle (Gard) dans le bassin minier d'Alès, puis en 1768 par la verrerie royale d'Hérépian d'Etienne Giral et par celle du Bousquet-d'Orb de l'abbé Martel en 1784 dans le bassin minier de Graissessac (Hérault).

Seules deux verreries à bois resteront en activités après la Révolution, l'une à Moussans dans l'Hérault, l'autre à Pointis dans la commune de Mercenac en Ariège. Elles restent attachées aux modes de productions traditionnels d'objets à usages domestiques, commerciaux, industriels, agricoles... en verre transparent, vert ou incolore. La verrerie de Moussans arrête son activité en 1889 avec le descendant d'une lignée de Gentilshommes verriers, Gustave de Riols de Fonclare-Chevalier. La verrerie de Pointis dirigée par les Robert de Lafregeyre cesse son activité en en 1882. Ces deux verreries, avant de disparaître, essaieront de convertir sans succès leurs fours au charbon.

Les productions

Les collections publiques des musées, les collections privées d'amateurs d'antiquités ou de chercheurs sont riches de pièces intactes. Elles proviennent pratiquement toutes des verreries forestières régionales et sont les témoins matériels des savoir faire des Gentilshommes verriers.

Les listes de noms locaux de ces objets provenant d'inventaires ou de facturiers sont souvent difficiles à «traduire» et nous privent de connaissances précieuses sur leur emploi. La fonction d'une majorité de ces objets est facile à discerner, toutefois certains d'entre eux restent énigmatiques. Des fonctions plus ou moins fantaisistes sont attribuées par effets de mode ou commerciaux à des objets bien connus pour leur usage traditionnel. Comment et après quelle «expérimentation ethnographique», la gourde de berger, de moissonneur, de paysan, en forme de coloquinte, en verre vert ou incolore, recouverte de feutre et ensuite clissée pour la protéger de tout choc malencontreux, est-elle devenue un biberon pour agneaux ou pour veaux ?

De même leurs âges et leurs origines géographiques souvent n'échappe pas à cette règle. L'exemple des productions dites de Grésigne est significatif. Flacons, bouteilles, gourdes, mesures, verres à boire, cruches... qui présentent un verre transparent coloré d'un bleu-vert sont catalogué verre de Grésigne.

Bernard Pajot, au vu des résultats de ses recherches historiques et archéologiques sur les verreries de la Forêt de Grésigne, précise que « L'attribution fréquente aux seuls verriers de la Grésigne de tous les objets sans provenance que renferment les musées et les collections privées de la région est enfin une démarche excessive, qui ignore la diversité des centres de production de l'actuel département du Tarn et des départements limitrophes... Il serait souhaitable de la nuancer lorsque la provenance des objets n'est pas clairement établie en disant (dit de) « Grésigne ou façon Grésigne» (20).

Yves Blaquière (11) arrive aux mêmes conclusions en ce qui concerne les verreries de la Montagne Noire (Tarn et Hérault). A son tour, Charles Tamarelle (25) attribue aux verreries du bazadais (Gironde) les différentes pièces de verre bleu-vert exposées dans les vitrines de l'Apothicaire de l'Hôpital St. Antoine de Bazas.

De son côté l'Institut de Recherche sur les Archéo MATériaux, d'Orléans, poursuit des analyses de tessons de verre en provenance de fouilles archéologiques récentes, de ramassages au cours d'inventaires de sites et de prélèvements non destructifs sur des objets de collections publiques ou privées, qui doivent contribuer à identifier les provenances et préciser les datations par la connaissance chimique des compositions du verre.

Objets en verres aux usages divers

Dans deux de ses publications «Le Souffle du Verrier» (10) et «Les Verreries de Moussans» (11), Yves Blaquière, présente les objets provenant en grande partie du Musée du Verre de Sorèze, dont il fut le fondateur. C'est par des approches archéologiques, historiques et ethnographiques que 200 ans de productions verrières (1650-1850) sont étudiés et livrés à notre admiration.

Pour la seule Verrerie de Moussans, d'après le registre de comptabilité de 1878 à 1888 c'est environ 330 sortes d'objets fabriqués...Objets qui diffèrent par la destination mais aussi par la taille, la forme... » (11).

Soit :

«- 69 variétés de flacons,
 - 31 variétés de bouteilles,
 - 21 variétés de « conserves » (bocaux),
 - 16 variétés de porrons,
 - 11 variétés de burettes...20 sortes de « verres » et 13 pour les « pétroles »... Pour les diverses lampes, lanternes » (11)

De même, Marc Pajot (21) à partir d'un contrat de vente de la verrerie de Haute-Serre en Grésigne, daté de 1852, présente 22 pièces différentes, aux fonctions souvent disparues :

« - gobelets dits cylindres,
 - gobelets dits bassets grands et moyens,
 - carafes,
 - huilliers,
 - salières,
 - burettes doubles ou burettes d'église verre blanc et vert,
 - oliviers à la Colbert ou à l'anglaise, (burettes forme olive dites de Moussans?)
 - pots de confiture dits pots de dame, (verrines ?)
 - conserves,
 - bouteilles dites pourrouls (pourrons),
 - coltors,
 - veilleuses (à huile),
 - globes (de dentellières ou de cordonniers),
 - cheminées de lampes (manchons de lampes à pétrole),
 - chevilles et anneaux de tisserands,
 - carrelets ou topettes,
 - tartuguets,
 - anglaisous,
 - canards,
 - demies-topettes,
 - poupardes, (pare-seins? Popardièra : femme à fortes mamelles. L. Alibert.1966, p.558),
 - biberons » (21)

Charles Tamarelle (22) pour les verreries du Bazadais, identifie une douzaine de formes différentes, d'apothicaire, datées du XVIII^e siècle :

« - bouteilles verre bleu...forme variable,
 - fioles verre bleu, forme « erlenmeyer »,
 - globes sur pieds décorés de peintures (veilleuses?) (Portes perruques?)
 - bouchons à boules, de 1 à 4 (mesures?)
 - albarels ...
 - carafe...
 - pot canon...
 - piluliers, verres à pied, présentoirs,
 - pots à onguents,
 - flacons en verre blanc rectangulaires décor floral gravé à la meule
 - flacons verre blanc,
 - petites fioles en verre blanc bouchon simple
 ». (22)

Toutes les productions d'objets réalisés pendant cette période dans les Verreries forestières entre Montagne Noire, Grésigne, Ariège et Bazadais pour ne prendre en exemple que ces régions sont loin d'être identifiées.

En effet, entre la fin du XVII^e et le XIX^e siècle les Verreries forestières du Bas et du Haut-Languedoc vont adapter leurs productions en fonction des demandes exprimées par leurs clients auprès des négociants en verre qui passent les commandes.

Ces objets en verre soufflés, soufflés moulés, pressés moulés... correspondent à l'évolution de multiples besoins de la société dans des domaines aussi variés que les tâches domestiques, la religion, les commerces, les manufactures, l'agriculture, etc.

L'Art et Science de Verrerie, essentiellement créateur au Moyen Age de verrerie de luxe « façon Venise », entre la deuxième moitié du XVII^e siècle et la première moitié du XIX^e

siècle à l'exception prêt ne produit plus que de la verrerie utilitaire. Ces productions sont commercialisées à un niveau micro-régional. Elles seront supplantées à partir des années 1850 par des Verreries industrielles du Centre, du Nord et de l'Est de la France, comme le relatent les différentes Expositions Universelles (dès 1855) qui soulignent leurs innovations techniques et leur dynamisme commercial. Les verreries au charbon restent cantonnées dans la production des bouteilles.

Les savoir-faire des Gentilshommes verriers, les modes opératoires des Verreries forestières se perpétuent alors dans les groupes industriels, les ateliers d'artisans d'art, où l'art du soufflage, l'Art et Science de Verrerie est toujours en vigueur de nos jours.

Alain Riols
5 avril 2012

Notes

- « - gobelets... biberons » : citation d'auteur
- (21) : renvoi à un ouvrage de la bibliographie.
- (verrines?) , (Portes perruques?) : Annotations personnelles.

6. Bibliographie

Pendant près d'un siècle l'histoire des verreries forestières, des Gentilshommes verriers du Languedoc et de leurs familles, s'est enrichie des travaux historiques et généalogiques de Saint-Quirin (1904-1906, 1985), de O.de Grenier – Fajal (1886), de E. de Robert – des – Garils (1889) et Dora de Robert – des Garils (1973), de Francis de Riols de Fonclare (1925-1982), de Robert Planchon (1984)....

Au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle de nouvelles générations de chercheurs apportent de nouveaux éléments archéologiques, historiques et techniques sur tout ce qui touche le verre que ce soit sur les plans européen, nationaux, régionaux et locaux. Leurs publications corrigent des idées reçues, des approximations et nous font découvrir un univers sans cesse en mutation.

Antiquité :

FOY Danièle, NENNA Marie-Dominique. 2001, Tout feu tout sable. Aix-en-Provence, Edisud, 255p.
GUILLOT Allain, VANPEENE Nicole. 2004, Une approche expérimentale du verre antique. Dossier technique, AFAV, 24p.

Moyen-âge :

1. AMOURIC Henri, FOY Danièle. 1991, « De la salicorne aux soudes fatives. Mutations techniques et variation de la demande ». Aix-en-Provence, Université de Provence, L'évolution des techniques est-elle autonome ? Cahier d'Histoire des Techniques 1, pp. 39-75.
2. CALISTE Lisa. 2007, Patrimoine en Montagne Noire, le verre du Moyen-Age à nos jours. Albi, Un Autre Reg' Art, 36p.
3. FOY Danièle. 1986, « Verres du XIV^e au XV^e siècle provenant de la place de la cathédrale à Montauban (Tarn- et-Garonne) ». Carcassonne, CAML, Archéologie du Midi Médiéval. T.4. pp.83-91
4. FOY Danièle. 1988, Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne. Paris, Éditions du CNRS, 467p.
5. FOY Danièle, SENNEQUIER Geneviève. 1989, A travers le verre du moyen-âge à la renaissance. Rouen, Musées départemental des antiquités, 454p.

6. NOUGARET Jean. 1991, « La verrerie à Montpellier (XIVe-XVIe siècles). État de la question ». Montpellier, Hommage à Jean Combes. Études Languedociennes...Mém. de la Société Archéologique de Montpellier, T. XIX, pp.141-154.

Époque moderne et contemporaine :

7. ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU GARD. « Chartes de Sommières des Gentilshommes verriers. Octobre 1753 ». Série 2E 66 300 (1753-1756) Mr. Pierre NIEL, notaire de Sommières.

8. BLAQUIERE Yves. 1995, Le souffle du verrier. Notes d'un amateur. Dourgne, 217p.

9. BLAQUIERE Yves. 2009, Les Verreries de Moussans. Matériaux pour une histoire. Saint-Pons-de-Thomières, Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, 179p.

10. BUSSEY Tristan. 2007, Les gentilshommes verriers de Haute-Auvergne. Aurillac, Société des lettres et arts « La Haute-Auvergne », 376p.

11. BOUNEAU Christophe, FIGEAC Michel (dir.). 2007, Le verre et le vin de la cave à la table du XVIe à nos jours. Pessac, MSHA. 418p.

12. COMMANDRE Isabelle, MARTIN Franck, HEBRARD-SALIVAS Catherine. 2010, «Les productions modernes en verre soufflé-moulé dans la région de la Montagne Noire : l'atelier de Candesoubre (Tarn) ». Bruxelles, KIK-IRPA, Actes des 23e Rencontres de l'AFAV-2008. pp.397-401.

13. COMMANDRE Isabelle, CAILLET Marie et al. 2010, « La verrerie du Bousquet d'Orb siècles (Hérault):éléments de connaissance de la deuxième halle (fin XVIIIe et XXe s.) » Paris, AFAV, pp.142-150.

14. COMMANDRE Isabelle, MARTIN Franck et al. 2011, « Une verrerie moderne dans les Monts du Somail (Hérault):l'atelier forestier du Bureau au XVIIe s.». Montpellier, Etudes Héraultaises. 41-2011, pp.99-113.

15. DUPUY Robert. 2007, Les verreries forestières et les gentilshommes verriers de l'Aude. Narbonne, 95p.

16. FERRAS Catherine, SAINTE-MARIE Martine. 1998, Bois et Forêts de l'Hérault. Histoire de la forêt héraultaise de la préhistoire à nos jours. Montpellier, ODAC et AD-34, 131p.

17. FOY Danièle, AVEROUS Jean-Claude, BOURREL Bernard. 1983, «Peyremoutou: une verrerie du XVIIe siècle dans la Montagne Noire». Carcassonne, CAML, Archéologie du Midi Médiéval, T.1, pp. 93-102.

18. PAJOT Bernard. 2009. La Grésigne et l'artisanat du verre. Caussade, Groupe d'études préhistoriques du Quercy, 20p.

19. SENNEQUIER Geneviève, WORONOFF Denis (dir.). 1998, De la verrerie forestière à la verrerie industrielle, du milieu du XVIIIe siècle aux années 1920. Aix-en-Provence - Danièle Foy, Actes de la 11e rencontre d'Albi, 7-9 nov. 1996, de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre, 304p.

20. TAMARELLE Charles. 2009, « La verrerie bazadaise et l'apothicairerie ». Bazas, Bulletin des Amis de Bazas, 57-2009, pp.22-25.